



Municipalité

Au Conseil communal de L'Abbaye

L'Abbaye, le 13 avril 2021

Préavis municipal n° 06/2021
RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE
RTE DES COLLONDÈS ET
RTE DE L'HÔTEL-DE-VILLE (DP 1051), L'ABBAYE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers,

INTRODUCTION

L'état de la chaussée de l'entrée du village de l'Abbaye (coté Bioux) est fortement dégradé et nécessite une réfection, sur une distance d'environ 835 mètres.

Dans le cadre de ces travaux la Municipalité peut bénéficier de subventions cantonales et souhaite aussi profiter de procéder à des améliorations.

La Municipalité soumet à votre approbation le présent préavis nécessitant un engagement financier de CHF 490'000.-- TTC (quatre cent nonante mille francs) pour la réfection de la chaussée, située à la Route des Collondès à l'Abbaye.



1. OBJECTIFS

Les différents objectifs du projet sont :

- Réfection de la chaussée.
- Demande de subventions cantonales.
- Contrôle de l'évacuation des eaux de chaussée.
- Mise en place d'une porte d'entrée.

2. SITUATION ACTUELLE

2.1 Description

La couche de roulement est fortement dégradée par l'usure.

Les pavés et bordures sont en général en bon état; il n'y a pas lieu de les changer à l'exception d'un tronçon de trottoir coté amont :



A la sortie du village, le dévers est dirigé contre l'amont et plusieurs évacuations sont à retravailler voir à refaire :



La plupart des accès privés amont ne disposent pas de caniveaux pour la récolte des eaux claires.



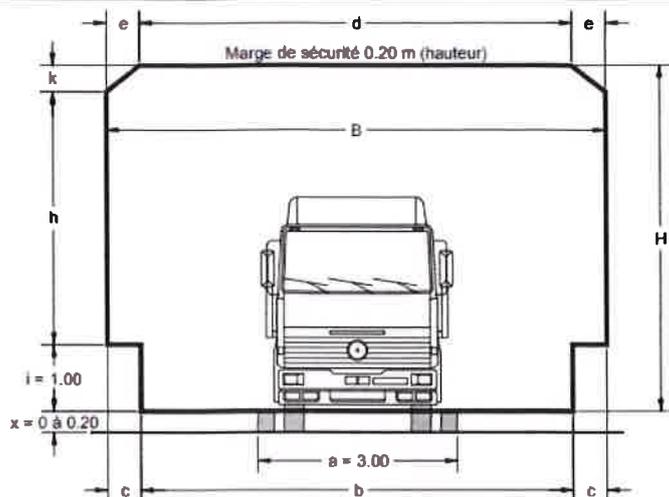
Il est recommandé d'en poser et, comme ils serviront autant pour la Commune que les privés, de partager le financement (50% Commune, 50% privé).

2.2 Type de Route

Il s'agit de la route cantonale principale de base de première classe n°90 B-P, entre les points de repères n°225 à 300.

Elle correspond à un itinéraire pour convois exceptionnels de Type III et doit respecter les caractéristiques suivantes :

Charge			Convoi		Chaussée		
Poids total	Largeur	Longueur	Charge par essieu	Hauteur libre	Longueur	Largeur	Surlargeur en courbe
90 t	6.00	7.00	12 t	4.80	16 à 35 m	4.5	.75



a	b	c	B	H	x	d	e	h	i	k
3.00	4.50	0.75	6.00	4.80	0 à 0.20	4.50	0.75	3.50	1.00	0.30

Le trafic journalier moyen est de 2310 véhicules jours.

La largeur moyenne de la chaussée est de 7,50 mètres.

La ligne de transport public routier de l'AVJ SA emprunte le tracé réfectionné et un arrêt de bus facultatif régional se trouve dans le secteur à rénover.



Il y aura lieu d'étudier sa mise en conformité lorsque des travaux plus importants seront prévus.

Concernant la mobilité douce, le chemin pédestre se trouve à l'aval au bord du lac alors que la route est recensée dans le réseau de Suisse Mobile à VTT.

3. SERVICES

Les services suivants se trouvent sous l'emprise des travaux prévus :

3.1 Eaux claires et usées

Le réseau d'évacuation des eaux est séparé et en bon état général. Il y a probablement encore quelques bâtiments qui ne le sont pas, les travaux pour le faire ne nécessitent pas d'interventions sur la chaussée et peuvent être réalisés indépendamment, mise à part les quelques réfections de grilles ou gueulards.

Vers le pont, le PGEE prévoit aussi un collecteur d'eau claires pour séparer le quartier. Il paraît opportun de poser la traversée de route. Cela permettra d'éviter de la rouvrir lors des travaux de séparatif.

3.2 Eau potable

La conduite principale n'est touchée que partiellement par les travaux. Les propriétaires des bâtiments seront contactés pour un éventuel remplacement de leur conduite privée.

ValRégIEaux qui a été contactée étudie actuellement l'opportunité de changer la conduite principale qui passe sous la route du pont sur la Lionne au parking de l'Hôtel de Ville.

3.3 Electricité

La Société Electrique de la Vallée de Joux a réalisé ses travaux dans le cadre de la réfection des trottoirs, toutefois elle prévoit une mise à niveau ou en ordre des chambres. Pour la chaussée, avant la pose du tapis elle en profitera pour faire plusieurs traversées de route soit :

- En face du Télési, station, 8x100
- En face Collondès 11b, 3x100
- En face armoire Collondès 13, 4x100
- En face Collondès 17, 2x100
- Au niveau de la station Bidières, 4x100

3.4 SWISSCOM

Le réseau SWISSCOM est le long de la route :

Le projet leur sera soumis pour contrôle avant la réalisation des travaux.



4. DESCRIPTION DU PROJET

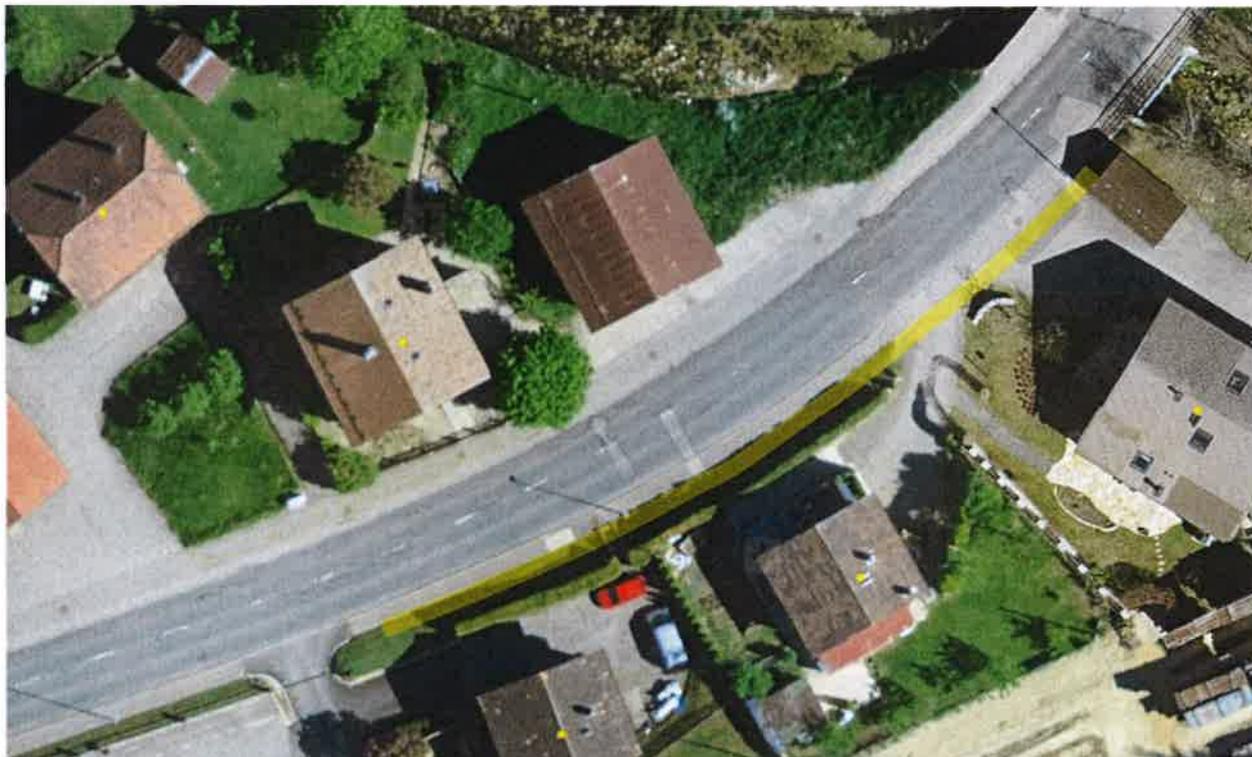
Les travaux prévus sont les suivants :

4.1 Réfection d'un tronçon de trottoir

Les 71 mètres du trottoir, en jaune ci-dessous, seront complètement refait soit :

- Dépose et évacuation des bordures et pavés existants
- Dégrappage de l'enrobé
- Pose de nouvelles bordures et pavés en granit

- Contrôle de l'encaissement
- Réglage et mise à niveau
- Pose d'un nouveau revêtement



4.2 Réfection des appels d'eau

Tous les appels d'eau seront systématiquement nettoyés et refaçonés :



- Dégrappage et évacuation de la terre végétale
- Façonnage en enrobé du bord de la chaussée aux ouvertures

4.3 Traitement des eaux claires des accès privés

La plupart des parcelles habitées amont possèdent un accès direct sur la route cantonale démunie de collecte des eaux claires. Il s'agit de mettre en ordre ces anomalies :



- Coupe de l'enrobé, dégrappage, creuse et évacuation
- Pose d'un caniveau et raccordement au collecteur communal
- Mise à niveau et reprise de l'enrobé à proximité

4.4 Réfection de la chaussée

La réfection de la chaussée ne concerne que la surface de roulement depuis l'entrée du village jusqu'au pont sur la Lionne; il s'agit donc de procéder à :

- Un rabotage du revêtement actuel
- Une mise à niveau des regards, grilles, capes de vanne
- Un éventuel reflachage là où cela est nécessaire
- La pose d'un tapis neuf



4.5 Porte d'entrée

Au vu du succès des portes d'entrées construites au Lieu, le Séchey et les Charbonnières, la municipalité de la Commune de l'Abbaye souhaite profiter de ces travaux pour en mettre en place une à l'entrée du village :



- Pose de bordures sur le bord amont
- Pose d'un luminaire à l'aval
- Déplacement du luminaire amont
- Mise en place d'un radar
- Marquage au sol d'une sur largeur de 1,50 mètres de chaque côté de la chaussée

5. COUTS

- Le coût des travaux à la charge de la Commune de L'Abbaye est réparti de la façon suivante :

<u>REFECTION DE LA ROUTE D'ACCES</u>		
A.- GENIE CIVIL CHAUSSEE	Fr.	296 000.00
B.- GENIE CIVIL TROTTOIR	Fr.	42 000.00
C.- MARQUAGES	Fr.	12 000.00
D.- PORTE D'ENTREE	Fr.	28 500.00
E.- TRAVERSEE DE ROUTE EC	Fr.	12 000.00
F.- CUNETTE BETON DESCENTE DE CHEMIN	Fr.	4 000.00
G.- PRESTATIONS INGENIEUR ET GEOMETRE	Fr.	37 500.00
H.- TAXES	Fr.	33 264.00
G.- DIVERS ET IMPREVUS	Fr.	24 736.00
TOTAL CHAUSSE	Fr.	490 000.00

- Les prix unitaires utilisés correspondent aux réalités du marché en 2020.

6. DISPOSITIONS LÉGALES

- Tous les travaux de réfection ne sont pas sujets à autorisation; seule la porte d'entrée doit être validée par le service des routes via un plan de situation et un photomontage.
- Il y a lieu aussi de contacter les différents propriétaires concernés par la participation aux frais de pose des caniveaux à l'amont de la chaussée.
- Une subvention cantonale est aussi à demander car l'état participe aux frais de réfection de la chaussée et des appels d'eau.
- Ce projet tient compte des recommandations de l'étude de l'assainissement des bruits routiers sur la commune de l'Abbaye de mai 2016.

7. FINALITÉS

- Ces travaux répondent aux différents objectifs fixés et amélioreront la qualité de la circulation et de la sécurité dans le village.
- L'investissement nécessaire pour mener à terme ce projet est conséquent mais il permet de rénover la route et qui est vraiment en mauvais état et il rentre dans la planification d'entretien des routes de la Commune de l'Abbaye.

CONCLUSION

La Municipalité soumet à votre approbation le présent préavis nécessitant un engagement financier de quatre cent nonante mille francs (CHF 490'000.--) pour la réfection de la chaussée et amélioration de la Route des Collondès à l'Abbaye.

Ce projet figurant dans notre plan des investissements 2020-2025, au titre de l'année 2021, s'inscrit dans la ligne des objectifs visés par notre municipalité en matière d'entretiens routiers.

La Municipalité vous invite, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

Le Conseil Communal de L'Abbaye

- Vu le préavis 06/2021 du 13 avril 2021 de la Municipalité,
- Ouï le rapport de la commission chargée de l'étude,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- 1) **d'autoriser** la Municipalité à procéder aux travaux prévus,
- 2) **d'accorder** un crédit de quatre cent nonante mille francs (**CHF 490'000.-- TTC**), pour la réfection de la chaussée rte des Collondès et rte de l'Hôtel de Ville à L'Abbaye,
- 3) **de financer** ces travaux par un recours à l'emprunt si nécessaire dans les limites du plafond d'endettement, voté à seize millions neuf cent cinquante mille francs (CHF 16'950'000.--). L'endettement au 31 décembre 2020 s'élève à sept millions sept cent soixante-six mille sept cent soixante francs (CHF 7'766'760.--)
- 4) **d'amortir** le montant **net**, après déduction des subventions cantonales et les participations des privés, sur une période de vingt-cinq (25) ans par le compte 430.3311, dès l'année suivant les travaux.

Le présent préavis a été adopté par la Municipalité, dans sa séance du 26 avril 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Christophe Bifrare



La Secrétaire



Laetitia Nicod

Délégués municipaux :

Christophe Bifrare, syndic,
Paul-Claude Rochat, Philippe Grobéty, Patrick Berkold, Claude Piazzini

Municipal responsable : Philippe Grobéty

Membres de la Commission chargée de l'étude du préavis 06/2021 :

Rapporteur : Bertrand du Bois-dit-Bonclaud

Membres : Michèle Rochat
Jean-Victor Bonny
Henrique Dias Mendes
Jean-Claude Guillemin

Suppléants : Werner Siegrist
Hugues Vuilleumier